

FICHE DE POSTE

La Cité de l'Architecture et du Patrimoine

CDI

INTITULÉ DU POSTE : Chargé(e) de mission formation continue à l'École de Chaillot

La Cité de l'architecture et du patrimoine est un établissement public à caractère industriel et commercial. Elle a pour mission de promouvoir la connaissance du patrimoine et de l'architecture, leur histoire et leur insertion dans les territoires, ainsi que la diffusion de la création architecturale tant en France qu'à l'étranger. Elle participe à la valorisation de la recherche et à la formation des agents publics et des professionnels du patrimoine et de l'architecture.

L'École de Chaillot est le département Formation de la Cité de l'architecture et du patrimoine. Elle forme depuis 1887 les futurs architectes du patrimoine à la conservation et à la restauration du bâti ancien délivrant un Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement (DSA). Elle assure également la formation post concours des Architectes et Urbanistes de l'État (AUE), en partenariat avec l'École des Ponts – Paris Tech.

La formation continue des professionnels représente un enjeu important pour le positionnement de la Cité de l'architecture et du patrimoine au regard des missions institutionnelles qui lui sont assignées et de l'évolution du cadre réglementaire. L'École de Chaillot contribue à la formation professionnelle continue des maîtres d'œuvre et d'ouvrage publics et privés et de tous les acteurs des champs de l'architecture, de la culture et de la gestion patrimoniale : ACMH, AP, Architectes, urbanistes, promoteurs, élus et techniciens de collectivités, etc.

MISSIONS ET ACTIVITÉS :

La chargé (e) de mission pour la formation continue devra mettre en œuvre et développer des actions de formation pour l'École de Chaillot pour des publics variés :

- les Conférences de la cité : cours d'histoire et d'actualité de l'architecture à destination du grand public (un cycle thématique par an)
- Des formations pour les élus et les techniciens des collectivités
- Des formations pour les architectes du patrimoine et ACMH
- Des formations pour les agents du ministère de la Culture et autres ministères

Ces formations peuvent être conçues en lien ou en prolongement avec d'autres programmes culturels de la Cité ou de ses partenaires et notamment le Ministère de la Culture.

Le ou la titulaire du poste sera en charge, sans que la liste soit limitative, plus particulièrement des missions et activités suivantes :

GESTION DE PROJET :

- Programmation pédagogique : élaboration et mise en œuvre du programme des formations conformément aux grands axes définis lors du Conseil pédagogique et en lien avec nos partenaires chargés de co-concevoir les formations ;
- Suivi administratif et budgétaire ;
- Evaluation budgétaire.

VEILLE EN VUE DU DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PROGRAMMES :

- Veille sur les formations, MOOC, enseignement à distance (e-learning), « blended learning », etc. ;
- Etat des lieux et étude comparative des différentes plateformes de formation existantes hors Ecole de Chaillot dont international ;
- Veille juridique sur les financements et la prise en charge des formations et les moyens de mises en œuvre ;
- Veille pédagogique des pratiques afin de nourrir les programmes.

VALORISATION ET DEVELOPPEMENT COMMERCIAL :

- Rédaction des supports de communication (brochure, flyer et dossiers de formation) et valorisation sur le site internet de la Cité, les réseaux sociaux et les sites partenaires en lien avec la Direction de la communication de la Cité ;
- Actions vers les réseaux professionnels pour promouvoir les offres.

MISE EN ŒUVRE ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE :

- Déploiements des outils nécessaires au programme et à sa performance ;
- Rédaction de conventions et suivi dont comptabilité ;
- Participation au dossier de certification Qualiopi à obtenir pour 2022 ;
- Rédaction de courriers officiels ;
- Fichiers de contacts à créer.

Dans ses missions, le/la chargé(e) de mission est appuyé(e) par l'attachée de direction (recherche documentaire, communication, suivi administratif) et par l'adjointe administrative (inscriptions, accueil du public).

Il/ elle peut être amené(e) à représenter l'Ecole, lors d'évènements publics, réunions, colloques, en lien avec ses missions et ses partenaires.

PLACE DU POSTE DANS L'ORGANISATION :

Travaille directement sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Ecole de Chaillot et de la Directrice-adjointe en charge du développement et des partenariats.

Il/elle assurera des fonctions transversales et sera en contact avec l'ensemble des personnes du département Formation pour créer des synergies entre les programmes et avec les autres départements de la Cité.

SPECIFICITÉS DU POSTE :

Contraintes horaires de certaines activités ; Déplacements possibles à prévoir hors Ile-de-France.

COMPÉTENCES LIÉES A L'EMPLOI :

- Développeur de projet ;
- Qualités rédactionnelles et esprit de synthèse ;
- Connaissance des réseaux d'acteurs et sens des contacts ;
- Esprit d'initiative, réactivité et autonomie ;
- Méthode et rigueur, sens de l'organisation, de la valorisation et du résultat ;
- Aisance à prendre la parole devant un public ;
- Sens de l'écoute ;
- Maîtrise des outils informatiques et de mise en page graphique (suite office, photoshop, indesign).

FORMATION / EXPÉRIENCE :

5 ans d'expérience professionnelle minimum ;

Diplôme d'architecte, d'urbaniste, et/ou Master en histoire de l'art et diplôme en sciences politiques

Expérience dans l'ingénierie de formation ;

Connaissance de l'histoire de l'architecture et des villes, de la scène architecturale et urbaine contemporaine française et européenne ;

Connaissance des conditions d'exercice de la commande, des professions de l'architecture, de la ville, et du patrimoine, et des politiques publiques dans ces domaines ;

Connaissance des réseaux d'enseignants, de chercheurs et de professionnels dans ces domaines, ainsi que du paysage institutionnel et des acteurs.

GROUPE DE RÉMUNÉRATION :

Groupe : C+

Emploi de référence : Responsable de programme culturel ou pédagogique

La rémunération sera fixée en fonction du profil et de l'expérience du candidat(e) dans le respect des niveaux de salaires en vigueur tels que définis dans la convention d'établissement .

RENSEIGNEMENTS

Benoît MELON, Directeur : 01 58 51 52 93

Delphine ABOULKER, Directrice-adjointe : 01 58 51 52 03

ENVOI DES CANDIDATURES

camille.deroy@citedelarchitecture.fr

Chargée de mission RH

delphine.aboulker@citedelarchitecture.fr

Directrice-adjointe de l'Ecole de Chaillot